ABORREMENT. M. COMARO DI-COM RADRIDE

ers.

RS

latin.

Poster 965 Mine

> On s'abonne : A SAUMUR,

cher tous les Libraires ;

A PARIS.

Place de la Bourse, 38; illi de de

Rue Plechler, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.

Les articles communiqués doivent être remis au buress du journs la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne tont ous rendus.

On s'abonne :

this ME. NAVAS-LAPPITE of Cis.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. - L'abonnement doit être payé d'avance.

Chez DONGREL et BULLIER

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, moleculos

8 Janvier 1881.

Chronique générale.

Le Temps publie la note suivante:

« Nous croyons savoir qu'hier notre ministre des affaires étrangères a envoyé au gouvernement gree, au nom do gouvernement de la République française, une dépêche pour loi recommander d'accueillir la proposition d'arbitrage dont la France a pris l'initiative et qui est appuyée unanimement par les grandes puissances européennes.

» On sait déjà qu'une démarche collective a été tentée, dans le même sens, auprès du gouvernement grec, par les ambassadeurs des grandes puissances. Le gouvernement français a jugé utile, en raison de sa situation particulière à l'égard de la Grèce, de la sympathie qu'il lui a toujours témoignée et de la part qu'il a prise à la défense de ses intérèls, d'intervenir isolément, après avoir pris part, par l'intermédiaire de son représentant, à la démarche collective des ambas-

Nous approuvons pleinement M. Barthélemy Saint-Hilaire, s'il cherche réellement à faire entendre raison aux Grecs. Seulement, agit-il dans un but pacifique? Voità ce que nous ne savons pas encore. De plus, a-t-il chance de réussir? Voilà ce qui nous paraît douteux, étant donnés l'ardeur belliqueuse de la Grèce et les armements extraordinaires fails par son gouvernement. Titled int Statutest feet and the office

on ilentaria suorespenditempisaje ten On prétend que les cartes se brouillent entre M.M. Gambetta et Constans.

Le président de la Chambre trouve que le ministre de l'intérieur ne conduit pas assez vigoureusement la campagne des élections

Ce renseignementirésulte des rapports en-

voyés au Palais Bourbon par les comités opportunistes des départements. THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF A PROPERTY OF THE PROPERTY OF

Le bruit court que le gouvernement aurait agité de nouveau, avant-hier, la question des élections législatives. Ce serait pour ce motif que M. Magnin, ministre des finances, est revenu précipitamment de Dijon. Il paraltrait que les cadres électoraux de M. Gambetta sont déjà prêts, et que l'avis du chef de l'opportunisme est celui-ci : « Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. »

La date des élections serait donc rapprochée et fixée, dit-on, à la fin de mars ou au commencement d'avril.

ligiego en elemana um menoga estra la cicació de

Avant-hier, le voyage du Président de la République dans le Nord, pour visiter les inondés, qui était à peu près décidé aussitôt oprès l'ouverture de la session, a été subitement ajourné.

Contre-ordre a été donné pour les préparatifs de ce voyage qui étaient déjà commencés à l'Elysée.

Brest, 7 janvier, 2 heures. Ce matin, le débarquement des rapatriés s'est opéré à dix heures ; les cris de : Vive la République l poussés par eux, sont restés sans écho.

L'attitude de la population brestoise est restée calme et indifférente. Lullier a considerablement vieilli.

Pour l'élection des conseils municipaux, les conservateurs ont, à Arras, à Angers, à Avignon, à Dijon, à Lille, à Marseille, à Lyon, au Mans, a Mont-de-Marsan, a Moulins, à Nantes, à Nîmes, à Orthez, à Pau, à Poiliers, à Tours, à Rennes, à Saint-Brieuc, à Toulouse, à Montpellier, à Vannes, et dans plusieurs autres grands centres, une liste complète à opposer au radicalisme comme à l'opportunisme, et qu'ils sont décidés à la soutenir vigoureusement.

Les amis de M. Gambetta croient que le ministère actuel ne doit pas compter sur une existence plus longue que celle du mois de janvier, parce que le président de la Chambre le trouve trop tiède en sa faveur.

Some of the Lough of a along though

M. Cazot met à profit les vacances parlementaires pour compléter le travail par lui déjà commencé depuis longtemps sur le personnel de la magistrature.

i, haalland, ni joo delikaccob ka tilaa

Si le Sénat votait le proposition qui admet la suspension temporaire, le garde des sceaux a des cadres tout prêts pour parer aux révocations.

Si le Sénat vote le contre-projet qui porte la suppression d'un certain nombre de tribunaux et la réduction du personnel, le ministre a également pris ses mesures relativement aux suppressions, grace aux rapports confidentiels des procureurs généraux et des préfets.

Pendant l'enterrement de Blanqui, un ordre avait été transmis par le préfet de police pour faire disparaître du cortége toutes les bannières rouges qui y figuraient. Cet ordre n'a pu être exécuté par les commissaires de police par la craînte de provoquer une collision qui aurait infailliblement amené un regrettable conflit. Un instant il fot question de faire sortir la troupe qui était consignée dans la caserne du Prince-Eugène, mais on y renonça aussilôt pour éviter un désordre certain.

Veut-on savoir, dit le Figaro, de quelle façon généreuse l'Etat, en 1880, rétribue toute une classe importante de serviteurs? Les chiffres suivants sont empruntés à une pétition que les agents des contributions indirectes se sont décidés, en désespoir de cause, à auresser à la Chambre.

« Après deux ans de surnumérariat, l'employé débute à 1,400 fr.; il fui faut six

ans de service dans les cadres de commis pour arriver à 4,900 fr., et vingt-cinq ans de travail pour atteindre le chiffre maximum de 3,000 fr.

> Voilà pour le cadre secondaire : à trente ans, on touche 4,900 fr. l... et on fournit un cautionnement de 3,000 fr.

» Un agent qui arrive, après épreuve, aux emplois supérieurs, a, en moyenne, dixhuit ans de service. Il est payé sur le pied de 2,700 fr. par an, desquels il convient de retrancher la retenue de 5 0/0 pour la caisse des retraites, ce qui réduit son traitement à 2,565 fr. Il habite alors une grande ville, il a le plus souvent femme et enfants, un rang à tenir : il est employé supérieur. »

Comparez ces chiffres, bons lecteurs, avec le traitement du citoyen président Gamballe:

TRAITEMENT DE M. GAMBETTA.

Le président de la Chambre touche une indemnité de 72,000 fr., et il a droit au logement, chauffage, éclairage, service, etc. Ces avantages indirects occasionnent au Trésor une dépense énorme. Ainsi, rien que pour l'entretien des apparlements privés du président et le renouvellement du mobilier. il a été dépensé dans le cours de l'année 4879 une somme de 99,148,744 fr. Le chauffage, l'éclairage, les gages des gens de service ont dépassé 50,000 fr. En récapitulant ces diverses sommes, on constate que M. Gambella ne nous coûte pas moins de 222,000 fr. par an. Nous voilà bien loin du programme de Belleville, juré solennellement par le désenseur de Baudin, et dont l'article 5 portait expressement cette mention: «Suppression immédiate des gros trailements.

Dans l'énumération des dépenses faites pour l'entretien de l'hôtel de la présidence les frais d'entretien du Palais-Bourbon figurent à part), nous relevons un détail typique. Au chapitre 48 figure une dépense de 3,665 francs vingt-six centimes pour frais de vidange. Et dire que M. Gambetta est célibataire l'Que serait-ce donc, o M. Zéphirin Constans, si notre glorieux président

Feuilleton de l'Éche Saumurois.

LA PIÈCE DU PROCÈS

16.

X.

rue

E

(Suite.)

- Prenez garde, mon père, dit Valentine, de ne pas vous laisser guider par des préventions comme celles dont vous m'avez accusée.

Il repoussa ce reproche avec d'autant plus de vivacité qu'il n'était pas bien sûr de ne le pas mériter, et il entra dans une série de raisonnements, qui tous conclusient à la justification de N. Bocardet.

Valentine l'écoutait en souriant.

- A quoi penses-tu? lui dit-il.

- Mon père, je suis souvent étonnée de votre optimisme. Les avocats sont un peu comme les médecins. Ils voient de près bien des infirmités, el le monde ne leur apparaît pas sous un aspect bienavantageur. Aussi n'est-il pas étonnant que beaucoup d'entre eux, habitués à se trouver en contact avec les apres convoitises, la rapacité et la duplicité, arrivent à des conclusions terriblement aceptiques au point de vue de l'honnéteté humaine. Yous, mon père, vous avez conservé une sérénité de jugement à toute épreuve, une indulgence im-

- Est-ce pour M. Bocardet que tu dis cela ?

- Peut-être un peu, mais je ne saurais préciser, j'ai plutot des pressentiments que des idées arrêlées; il y a dans ce qui s'est passé des points obscurs que je ne puis encore expliquer; permettez-moi, jusqu'à plus amples informations, de me tenir sur la réserve.

Tout en répondant, elle cherchait à préciser les souvenits de la conversation qu'elle avait entendue auprès de la chapelle de Notre-Dame-des-Flots, elle reprenaît le fil de son raisonnement, faisait appel à sa mémoire et cherchait à établir un lien entre tous les incidents qui se rattachaient au procès de l'artiste; ce travail obstiné de sa pensée ne la conduisait à aucune conclusion satisfaisante.

Tout à coup le vent s'éleva, cingla les vitres, ébranla la croisée et fit vaciller la lumière de la lampe ; une seuille de papier tomba de la cheminée et alla voltiger sur le parquet. Mirza, son épagneul lavori, se précipita sur lui en japant joyeusement.

Cet incident futile fut pour Valentine an trait de lumière et réveilla un souvenir endormi dans sa mémoire. Il lui sembla qu'elle tenait le fil conducleur qui devait la guider à la découverte de la vérité. Son regard s'anima, elle releva la tête et ses grands your prirent une expression analogue à

celle que devait avoir Archimede, le jour où la solution tant cherchée du problème brille à ses yeux, où il prononça le mot fameux : Eurêka, j'ai

- Mon père, dit-elle, n'est-ce pas ici que vous avez étudié l'affaire, un jour que vous étiez arrivé de Paris plus tôt qu'à l'ordinaire?

- En effet, je m'en souviens.

- Vous rappelez-vous aussi qu'il fit ce jour-là un violent orage, et que nous nous apitoyions sur le sort des marins qui étaient en mer?

- Toul cela est exact.

- C'était après le repas; vous étiez devant votre table de travail, je brodais les pantoulles que vous avez aux pieds. Jacques, ce malheureux enfant du Havre que vous aviez recueilli et qui aidait Angélique alors malade, rangeait la pièce. Je me souviens qu'il alla à la fenêtre peur la consolider contre les assauts de la tempête, mais il s'y prit si maladroitement qu'elle s'euvrit brusquement, et le vent, s'engouffrant dans la chambre, renversa la lampe et dispersa les papiers que vous aviez devant vous. Nous nous mîmes tous à les ramasser, mais est-il certain qu'un ou deux n'échappa à nos recherches?

- C'est une supposition gratuite.

- Les paroles que j'ai entendues sur la falaise ont pour moi le caractère de l'évidence. Cette pièce fatale a existé, je n'en doute pas, et je cher-

che à savoir comment elle a été perdue. Je me rappelle aussi que Mirza était alors avec nous; elle avait la déplorable habitude de mordiller tous les ebjets qui lui tombaient sous la dent, elle treuvait une indicible jouissance à déchirer les lettres et les papiers égarés. Ce jour-là elle subissait, comme tous les animaux, l'influence de l'orage, elle était d'humeur turbulente et irritable; qui nous dit qu'elle ne s'empara pas de la pièce dont la disparition exerça une si grande influence sur le procès?

- Quelle plaisanterie! To as l'imagination inventive, Valentine, dit en souriant l'avocat. Quel besoin éprouves-tu de calomnier cette pauvre Mirza? Je croyais que tu l'aimais trop pour lui attribuer gratuitement ce forfait. Il faut que je plaide la cause de l'innocence.

Tout en plaisantant, il se montrait lei-même inquiet. L'épagneul, devinant qu'on parlait de lui, plaça d'un ceil interrogateur une de ses pattes sur les genoux de Valentine, et, comme celle-ci le regardait sans prononcer une parole, il poussa quelques cris plaintifs, comme pour se plaindre du peu d'égards qu'on lui témoignait.

- Elle ne comprend pas, la malheureuse, dit la jeune fille, quelle responsabilité on fait peser sur eile. Ab! si elle pouvait parler!

- Qui sait? si nous pouvions interroger Jacques.

- Elle te dirait que tu es folle avec tes supposi-

Les funérailles de Blanqui, dont nous avons décrit les premières étapes, ont dennélieu, dans la suite de la journée, à plusieurs incidents.

Dès que le corps a été déposé dans son caveau provisoire, au rond-point Casimir-Périer, l'ex-général de la Commune Eudes a parla.

M. Roches, délégué de Bordeaux a ensuite fait une longue apologie du défunt; M. Lepelletier, du Met d'Ordre, s'est présenté au nom de la ville de Lyon; M. le docteur Susini, conseiller municipal, s'est dit envoyé par la ville de Marseille.

Un citoyen de Saint-Etienne s'est écrié:

« Haine aux hommes de toutes les transactions et de toutes les réactions! Mépris à ceux qui fouillent dans les servielles! »

Louise Michel a ensuite pris la parole: elle a ainsi terminé sa virulente déclamation

s Au nom de nos morts de 1874, au nom de la France, au nom de ses enfants assassinés les uns après les autres en 1874, nous devons nous débarrasser de ces ignominies, quel que soit le nom qu'elles portent. Empire ou opportunisme Citoyens, sur la tombe de Blanqui, avant de nous séparer, jurons haine à la calomnie le

Les frères et amis ont témoigné leur adhésion par les cris « Vive le Révolution sociale! Haine à la police! »

Le citoyen labosse a accentué cette pensée en désignant les gardiens de la paix. « Acôté de notre cher mort et en face des shires, des bourreaux dont les vexations policières l'ont assailli jusqu'à la dernière heure de sa vie, feite d'héroisme et de martyre, il me plait de poesser le seul cri qui soit vraiment digne de lui, le cri qu'ils considèrent comme séditieux, le cri de rolliement de l'axenir, celui de:

« Vive la Révolution sociale !

Les agents ainsi désignés à la haine et à la vengeanca du peuple ont vaillamment fait leur devoir; ils ont essaye de maintenir une ombre d'ordre dans le défilé des députations qui dépossient au passage leurs couronnes et leurs emplémes sur le cercueil de Bianqui. Ils ont lutté énergiquement contre les délégues du 20° arrondissement, qui voulaient obstinement envelopper de leur drapeau rouge le cadavre du Martyr; et, si leurs efforts a ont pu préserver de la profanation les sépultures voisines indignement pietinées et renversées, ils ont du moins déployé un véritable courage pour résister à l'assaut de cette foule, fanatisée à tel point qu'elle b'a pas même accorde la parole à Rochefort, et qu'il a du s'esquiver sans pouvoir ouvrir la bouche, les cris variés de ses amis ne loi permettant pas de se faire entendre.

La Vérité nous révète avec indignation que M. Blanqui fils a toujours été en mésintelligence avec les siens, et qu'il a encouru les vifs reproches de sa parenté « en envoyant une couronne tricolore l' »

une couronne tricolore l' b Si nous sommes bien informés, M. Blanqui dis aurait même demande que le corps de son père fût porté à l'église; c'est là un grief pire encore que la couronne aux trois couleurs! Il y a ainsi de par le monde des fils que dégenérent!

Au cimelière, on a remarqué cette circonslance, qu'en lace de la sépaltere provisoire s'étan la chapelle de la famille Christophle. Les prémières leures de ce mot sont seules encore lisibles et dressent en face du cercueil ethèse le mour même de Dieu que Blanqui a ani blasohémé.

A l'enterrement de Blanqui, les marchands d'immortelles avaient trouvé un moyen excellent de placer leur marchandise. C'est ainsi que, rue de Charonne, ils mettaient à la boutonnière de tous les passants leurs bouquets republicains et ne demandaient que ce que la charité publique voulait bien leur donner.

Cependant nous arons eté temoins du fait suivant, qui fait honneur à celui qui l'a pro-

M. le comte de B..., décoré de la médaille militaire, se trouvait par hasard de ce côté. It allait quiter le faubourg Saint-Antoine, lorsqu'il se vit assaille par une bande de ces marchands qui voutaient le forcer à se parer d'un de ces emblèmes démocratiques. Saus se troubier, M. le comté de B... leur répondit d'avoir à se retirer, car il ne voutait pas salir sa décoration en la mettant en contact avec des ordures pareilles (sie).

Aussilôt, cette bande se mit à pousser des cris et des hurlements féroces. Ces braillords lui auraient fait un mauvois parti sans l'intervention de quelques gens dévoués, qui prirent fait et cause pour M. de B. . et l'accompagnèrent jusqu'à ce qu'il fût en lieus sur.

BULLETIN FINANCIER.

Les Consplidés arrivent à 98 15/16, sans changement sur hier.

Les marchés allemands nous envoient des cours fermes. Les nouvelles relatives à la question turcohellénique étant des plus satisfaisantes, si l'on en croit les bruits répandus, la Bourse reprend encore à la hausse

Nos rentes varient peu et sont fermes; On cole 85.05 sur le 30/0, 86.65 sur l'amortissable et 120.40 sur le 5 0/0.

La Banque de France est ferme et s'avance a. 3,700

Le Crédit foncier, sur lequel on détache un coupon de 20 fr., regagne immédiatement ce coupon à 1,450, signalons en passant d'importants achats de communales et foncières 1879 et 1880. Le Crédit foncier et agricole d'Algérie, après avoir fait 640, monte à 643.75, cours qui donne dieu à de nombreuses demandes.

La Banque de Paris cote 1,165; les achats s'effectuent sans bruit et les offres sont rapidement absorbées; le dividende attribué à ce jour est de 20 fr.

Le Crédit lyonnais gagne encore 15 fr. sur le

cours d'ouverture à 1,120.

Le Mobilier français faiblit de 677.50 à 670, le coupon detaché est de 15 fr.

La Société nouvelle fait 440 et 445 Les versements se faisant des plus régulièrement, l'impréssion produite à été excellente et l'on s'emprésse de racheter ce qu'on avait eu le tort d'abandonner.

Les dépôts et comples courants sont immobiles

à 708.75. La Société française de Crédit, après avoir coté 695, s'avance à 700 et ne s'arrêtera pas là. La Banque égyptienne fait 795 après 710; l'Italien tient ferme à 455.

Les valeurs industrielles ont un marché excellent. Les Alloquettes font 392.50. Le Suez fait 1,365; la Transallantique détache un coupon de 20 fr. et fait 7,250 et le Gaz 1,520. L'Ornibus est forme à 1,370.

Les fonds publics étrangers ont un marche des plus fermes. L'Italien fait 87.25, coupon de 2.50 détache; le Russe 96, coupon déduit de 2.50; le Turc en grande hausse à 12.60. L'Egypte 6 0/0 fait 367.50 avec de vives demandes; l'épargne comprend que c'est là un placement des plus sûrs. La Banque oltomane reste à 548.75.

Chronique Locale et de l'Ouest.

SOASaumur.

Dans la situation faite aux électeurs, de par la volonté des honorables qui ont leur chaise curule dans le cénacle municipal et qui y tiennent, au mépris de tous leurs principes libéraux, il est du devoir de tous, républicains sincères et autres, de S'ABSTE-NIR demain au scrutin.

Que ceux qui, par des raisons particulières, ne peuvent se dispenser de se présenter devant le bureau, nient soin de voter avec un BULLETIN BLANG, ou d'EFFACER tout ou partie de la seule tiste du comité démocratique.

ng the maid so mannistiques question to a long a community of the survente, avec prière de l'insérere along a community de la community de la

« Saumur, le 7 janvier 1881.

Monsieur le Rédacteur de l'Echo

Saumurois,

» Permettez-moi de recouric à voire ebligeance
pour remercier ceux de mes concitoyens qui m'ont
fait l'honneur de me porter sur une liste de conseillers municipaux à élire dimanche prochain, et prévenir les électeurs de Saumur que je n'accepte pas
la candidature qui m'est offerte.

» Veuillez agréen. Monsieur mes civilités em pressées.

Por décret du Président de la Réno

Por décret du Président de la République:

M. Benoît, sub titut du procureur de la République près le siège de Bauge, est nommé substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Saumur, en remplacement de al Spire, nommé substitut du procureur de la République à Charleville (Ardennes),

Angers.

Voici les détails donnés par l'Étoile sur la réunion électorale dont nous avons parté hier:

« Tous les murs de la ville convoquaient mercredi les électeurs d'Angers à une réunion publique qui devait se tenir au Cirque-Théâtre, à huit heures et demie.

» Quels étaient les organisateurs de cette réunion ?

» Ce sont les candidats du Patriote, di-

affirmeient que MM. Béchet et Robert voulaient tenir cour plénière.

» Ceux-la avaient raison.

» A huit heures et demie, la salle était encore aux deux tiers vide; six cents personnes au plus remptissaient le parquet et les gradins des premières.

On s'impatiente, une rumeur grandissante s'élève de la salle. C'est le vœu du peu-

La porte du théâtre s'ouvre et le bureau apparaît.

La fine fleur de la démocratie angevine s'épanouit en pleine lumière: les citoyens Rouard, Glétron, Bouvet, Béchet, Robert et quelques autres prennent place sur la scène. Rouard a près de lui un fauteuil; signe de l'inégalité présidentielle. Le citoyen Robert se tient à droite, dans une attitude contenue et résolue. On sent qu'il doit parler, qu'il est l'espair et le leader du bureau.

» Le citoyen Rouard agite la sonnette:

« Citoyens, on m'a prié de présider cette
» réunion, et j'ai accepté l'honneur de ces
» délicates fonctions. Je les remplirai avec
» toute l'application et toute l'impartialité
» dont je suis capable. Quelque citoyen de» mande-t-il la parole ? »

» Le ciloyen Polyte, dans le fond : — Qui qui l'a nommé président cui-là?

» Une redingole du parquet: — Il faut constituer un bureau régulièrement.

» Le citoyen Robert sans se lever: — Vous êtes ici chez nous.

» Cette apostrophe énergique et malheureuse provoque un tolle général.

» M. Beucher, du milieu de la salle :—
Messieurs, on veut nous imposer un bureau.
C'est contraire à lous les précédents et à la
loi sur les réunions publiques. Je demande
que la réunion nomme élle-même son président et deux assesseurs, — (C'est cela l'oui l'
oui l)

» Le ciloyen Gaisné, d'un gradin à gauche avec des gestes terribles: — Voyez-vous sur ces bancs là-bas (il désigne M. Beucher et quelques-uns de ses amis), ces gens qui se disent républicains. Allons donc, ca, des républicains. C'est une coterie; une coterie infâme! — (Applaudissements)

» Le citoyen Robert :— Citoyens, nous entendons rester au bureau, nous avons rempli les termalités que nécessitent les réunions publiques, nous avons le récépissé de la préfecture, nous avons loué la saile, payé le gaz, nous répondons du bon ordre et, pour le maintenir, nous ne pouvons pas faire autrement que de présider la réunion.

åg de Vi

re

ir

do

Vie

pai

par

leur

Poil

Bajo

alla

don

le fe

rega

lui e

énor

facte

sava

quet

rive,

faire

la po

le rat

pren

moin

Pour

Le

II

à son

dans

11

S'

M

L

» M. le docteur Guignard — Messieurs, nous avons eu des réunions ces jours dernières ; il y avail dans ces réunions deux ou trois cents électeurs, et jamais nous n'avons manque de faire élire le bureau par les électeurs présents. Le procédé des organisateurs de cette réunion est renouvelé de l'Empire. C'est ainsi que l'Empereur imposait un président au Corps législatif. Messieurs, nous sommes ici entre républicains.

» De tous côtés — Oh! non, non!

» de le docteur Guignard Eine bien. Messieurs nous ne sommes peut-être pas que des républicains, il y a peut-être ici des royalistes ; c'est leur droit d'y venir biberté

- Tu sais que le lendemain je fus obligé de renvoyer ce jeune drôle, coupable d'une grave indélicatesse, et que nous ignorons ce qu'il est devenu.

— Oui, et je le déplore profondément.

L'hypothèse que la pièce du procès avait été perdue dans le cabinet de son père se transformait pour Valentine en certitude, en une idée fixe qui obsédait son esprit. Quoiqu'elle ne pût rien alfirmer, elle ne doutait pas et considérait comme un impérieux devoir de réparer le mal qui en était résulté.

- Mon père, réprit-elle, s'il en était ainsi, nous aurions été cause d'un grand malheur, et il faudrait empêcher les conséquences de l'accident.

— Sans doute, mais j'ai besoin pour me décider d'une base plus solide que les rêves de ton imagination.

Valentine alla chercher sous la table la corbeille dans laquelle l'avocat jetait les papiers inutiles. Elle les prit les uns après les autres et les soumit à un minutieux examen. C'étaient des lettres, des notes, des brouillons, des bandes et des enveloppes qui n'avaient rien à voir avec le procès en question. Enfin son attention s'arrêta sur un fragment de papier d'une teinte toute particulière, veine d'arabesques vertes; on y voyait un lambeau de timbre de commerce et des commencements de mots, mais il était impossible d'en tirer une indication de

quelque poids; il sembleit que ce fragment eût été retenu sous un meuble ou sous un pied, et que le reste en eût été détaché; quant à l'hypothèse qui incriminait l'épagneul, rien ne venait à l'appui.

- Qu'est-ce que cela ? dit Valentine.

Je ne sais, répondit l'avocat que la conv

— Je ne sais, répondit l'avocat que la conviction de sa fille commençait à ébranler.

Il examina avec soin le papier; il était plus soucieux; son incrédulité était ébranlée et il en venait à penser que les suppositions de Valentine ne reposaient pas sur la pure fautaisie:

 Mon père, dit-elle, il y a peut-être là les premiers éléments d'une enquête, il faut la poursuivre.

C'était en tout cas un élément bien incomplet et qui seul ne pouvait conduire à rien. La corbeille, soigneusement interrogée, ne fournit pas une autre réponse. Où était le reste du papier? La vieille bonne avait bien pu s'en servir pour allumer le feu de la cuisine. A toules les considérations par lesquelles son père cherchait à lui démontrer la stérilité probable des recherches, la jeune fille répondait avec la persistance d'une idée fixe:

- N'importe, il faut chercher.

L'avocat, saus paraître convaincu, promit de ne rien négliger pour arriver à connaître la vérité tout entière. Il s'engagea à consulter l'avoué qui lui avait remis le dossier de l'affaire; c était une formalité de pure forme qu'il complissait pour

l'acquit de sa conscience, et sans espoir d'arriver à un résultat.

Le mot espoir est-il bien exact? En réalité, il répugnait à adopter les déductions de sa fille. Elles froissaient son amours propre, puis elles entraînaient de trop graves conséquences pour qu'il ne s'ingéniat pas à les combattre. Il se répétait que les scrupules exprimés par elle étaient sans fondement mais il se faisait un devoir de les dissiper, de lui prouver qu'elle s'était créé un fantôme qui ne résistait pas à l'examen.

Le lendemain, quand il revint de Paris, Valentine courut à sa rencontre; elle remarqua qu'il ; avait l'air consterné.

Et bien? lui demandant-elle.

J'ai vu l'avoué, il prétend être certain que la pièce en question se trouvait dans le dossier qu'il m'a remis. Quand je lui ai montré le fragment trouvé par toi dans la corheille, il l'a reconnu : la nuance du papier l'avait frappé, et je ne puis dissimuler qu'en interrogeant ma mémoire, i'y trouve un souvenir qui vient à l'appui de son affirmation.

— Je vous le disais bien, mon père.

Chose étrange, tandis que les traits de l'avocat trabissaient la tristesse et l'abattement, que tout chez lui témoignait d'une prostration profonde, elle paraissait accueillir cette nouvelle avec une vér table satisfaction.

Comme il lui en manifestait sa surprise :

— Mon père, dit-elle, quand vous refusiez de me croire, je ne doutais pas; et cependant mon opinion n'avait pas pour moi et n'aurait jamais eu pour vous un caractère suffisant d'évidence. Vous ne vous seriez pas résigne au sacrifice que le devoir nons impose. Aujourd'hui, je me réjouis de voir la situation dégagée de l'obscurité qui l'enveloppait encore. Nous ne saurions plus hésiter.

Il le comprenait bien, et s'il s'était agi de lui

seul, il n'eût eu besoin de consulter personne pour savoir ce qu'il avait à faire; mais l'avenir de sa fille était en jeu, et sou cœur se révoltait contre l'héroïsme de la réparation.

(A surver:) She had a Louis COLLAS.

Théatre de Sammer.

Direction E. Boulanger, seg tout a

LUNDI 10 janvier 1881,

AZARE LE PATRE

Drame en 5 actes, dont un prologue, de M. Bouchardy

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4. S'adresser, pour la location, chez M. Courant, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre. pour tous, pour les royalistes comme pour les républicains. La tout cas, dous devons conserver les traditions républicaines qui sont de faire nommer le bureau par la réu-

» Voix - Très-bien ! très-bien !

A ce moment on voit le citoyen Robert prendre son chapeau et son parapluie.

» Il sort un instant et revient sur la DEPARTS OR SAUMUR VERS YOURY scène.

» A peine était-il rentre que le lustre s'és teint.

» Le citoyen Robert avait fermé le comp » Ce procédé parlementaire fait pousser

des cris à la foule qui se bouscule au milieu de la plus complète obscurité. » La grande réunion publique avait duré

un quart d'heure.

)u-

en-

168

-81

₿U-

au

ne

ns

et

De.

de

ert

lue

le:

ille

ces

vec

ité

le-

)ui

lut

US

u-

de

81-

» Nous trouvâmes à la porte la lumière et la neige. Les éclats de rire et de rage se croissient dens l'ait. Parmi ceux qui riaient, il y en a qui rient encore. - Un temoin. »

Le Patriote a recu la lettre suivante :

« Vous signalez un fait qui s'est passé dans la nuit de mardi à mercredi. De mauvais plaisants out brisé ou tordu une cinquantaine de boutons de sonnettes dans les rues Basse-du-Mail et Royale et sur le quai des Luisettes. missimmos, band? M.

» Les drôles qui se livrent à ce charmant exercice n'ent pas voulu qu'un seul quartier fut le théaire de leurs opérations. Dans la même nuit, un certain nombre de boutons de sonnelles ont ele tordus ou brises, près de la caserne de l'Académie, rue du Bœuf-Gorgé. La police, informée, a ouvert une enquete. Espérons qu'elle aboutira. »

- Le 3 janvier, Me Perdread, proprié taire, demeurant à Angers, faubourg Saint-Lazare, 90, s'est suicidee dans son domicile à l'aide d'un rechaud rempli de charbon. Son suicide est attribué au chagrin qu'elle éprouvait de la mort de son maria 6 Just

Tours.

2010

insvi

Mardi, dans l'après-midi, un individu âgé de 40 à 45 ans se présentait au bureau de bienfaisance pour demander du pain et de l'argent. Naturellement, la sœur de Seint-Vincent de Paul qui vint la ouvrir lui refusa toute espèce de secours, après avoir constate l'étal d'irresse dans lequel il se

Mis à la porte, il se vengea en adressante à la sœur toute une kyrielle d'injures les plus grossières et termina ainsi: « Quand donc pourrons-nous faire monter ces s.... là sur l'echafaud !....

Est-il assez simable, ce républicain radi-

les sommitée médigales aux personne Missis POPPIERS

Étrennes republicaines. - Le Courrier de la Vienne resume fort bien, en ces quelques mots, la situation faite à la ville de Poitiers par la tyrannie republicainer

effertes par les républicains aux habitants de Polliers.

Fermeture du collége Saint-Joseph. Suppression de près de deux millions d'affaires par an pour la fille. Avis aux électeurs du 9 janvier.

Lundi, dit le Courrier de la Vienne, un facleur des Messageries du chemin de fer, à Poitiers, se rendait chez M. B. boulevard

Bajon, pour livrer un colis. Le colis étant trop volumineux, le facteur alla prier un des ouvriers de M. B... de lui donner un coup de main.

Malheureusement, en sortant de l'atelier, le facteur, n'y woyant goutte, eu lieu de regagner le petit pont, marcha droit devant lui et tomba dans le canal des Adoubris, énormément grossi par les dernières pluies. S'il s'était agi seulement de se retirer, le

facteur n'aurait éprouvé aucune difficulté: il savait nager; mais son couvre-chef, une casquette brodée de sex livres, s'en allait à la dé-rive, et il ne pouvait en nomme économe, faire un tel sacrifice.

Il fit donc ane cinquentaine de brasses à la poursuite de son couvre-chef et parvint à le rattraper, puis il essaya de abrienter pour prendre pied. Mais, sur ce point, pas le moindre sentier de balage. Comment faire pour sortir du bouillon?

Le facteur ne fut pas embarrassé du tout. Il piqua de nouvesu une tête et vint sortir à son point de départ. On se figure aisement dans quel état.

Croyez-vous que notre homme demanda propriétaire, 77 ans, quai de Limoges; du feu et du linge? Pas du tout. Il pria les personnes qui accouraient à son secours de reconduire sa voiture à la gare. Quant à lui, il prit le chemin de son domicile, situé. ... à la Jambe-à l'Ane, à deux ou trois kilomètres de distance.

En arrivant chez lui, il changea de vetements et se mit à casser une croûte,

Nous devons ajouter que, durant son naufrage, la sacoche do facteur s'était ouverle; mais fort heureusement ce courageux employé n'avait rien perdo

C'est égal, voilà un gaillard qui n'est pasi frileux

Etat civil de la ville de Saumur Du 1er au 31 décembre 1880.

-no the algor of

NAISSANCES. Me , 2001 2000 - 00

Le 4 .- Alfred-Victor Jousselin, rue de la Petite-Douve; - Marcel-Lonis Gibert, rue Pherouelle.

Le 6. - Marceline Perroteau, montée du

Le 9. - Léontine Petitenu, à l'Hospice; - Joseph-Emile-Marie Legony, rue Verte; - Auguste Jacob, rue de Poitiers

Le 11. - Marie-Lowise Martin . praule d'Offard

Le 12. - Eugene-Lonis-Auguste Gaumet, rue Saint-Nicoles ;— Henri - Jean - Baptiste Monnier, rue Notre-Dame.

Le 15. - Désirée-Camille-Elisabeth Bouchard, rue du Portail-Louis. na centanofi al Le 47. - Emile Chatet, rue Saint-Nicos

Le 19. - Hortense Bourleaud rue de

Le 20 Marie-Augustine Onillon, hôtel de la Gendarmerie.

Le 22. - Louis Renaire, rue Dacier en Marguerne-Louise Duval, rue du Pressoir-Saint-Antoine

Le 24 - Auguste Sprecher, rue du Pelit-Pré: - Louis Brapeau, rue de la Visita-

Le 30. - Florentine Revêche, rue Saint-Nicolesa libus reservi

MARIAGES.

Le 14 - François Victor Thibaud, journatier (veut), a épousé Léonie Eugène, chapeletière, tous deux de Saumur!

Le 20 - Leau-François-Baptiste Cronier sellier, a épousé Joséphine Ganivel, couturière, lous deux de Saumur

Le 27. Louis-Joseph Breton, menuisier, a épousé Aline Autré, lingère, tous deux de Saumur; — Jean-Baptiste Joulain, champagniseur, de Samt-Hilaire-Saint-Florent, a épousé Eugénie-Joséphine Martin, ouvrière, de Saumur.

DÉCÈS.

satha's glasurs

Le 1". - Edouard Florent Rogereau, 3 ans, rue Saint-Nicolas.

Le. 3. gradean Baptiste Girault, journahier, 52 ans, all Hospice; - Charlotte Lebrun, journalière, 85 ans, veuve Jean Mardelay, a l'Hospice.

Le 4. - François Biet, journalier, 79 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 6. - AmecFrançoise Lecomte, sans profession, 66 ans, epouse Etienne Guinebert, a l'Hospice; - Jean Bourgeois, proprietaire, 66 ans, rue Saint-Nicolas.

Le 10 Madeleine Delpeuch, sens profession, 74 ans, veuve Joseph Brocquery, a l'Hospice.

Le 14. - Henri Guitton, tapissier, 46 ans, rue Saint-Jean ;- Eugène Charles Poësson, 2 mois, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 12. - Jean Fournel, 3 ans, rue de la Maremaillel; -- Gabriel-Augustin Garçon 15 mois, rue Traversière; - Hermance Pelou, sans profession, 65 ans, épouse Vic-

tor Mechin, rue de Bordeaux. Le 14. — Jeanne-Elise-Reine Bizot, 18 ans, sans profession, rue de Bordeaux Pauline Gravelot, 3 ans, coteau Charrier; Jean Renault, cavalier de manége, 38 ans, à l'Hospice.

Le 15. - Eugene Jules Balzeau, 5 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine : __ lacques. Pitois chapeletier, 67 ans, rue de Fenet

Le 16. - Lucie-Jeanne Joannigo, 2 ans. rue Nationale, Michel Renou, ancien charpentier, 83 ans, à l'Hospice.

Le 18. - Marie-Louise Cocuau, 3 ans, rue de la Monnaie. Le 19. - Alexandre Lamare, cordonnier,

49 ans, rue de Fenet. Le 20. - Joseph-Vital Bertano, retraité, 80 aus, rue Nationale; - Auguste Pineau,

Charles-Guillaume-Jean Cahouet, propriéteire. 55 ans, rue du Roi René ... Melhurin-Eugène Méchin, 18 mois, rue des Mouline; - Louis-Marie Birot, 30 mois, rue Haute-Saint Pierre.

Le 23. - Elise Penneau, couturière, 24. ans, épouse Joseph Bachmeyer, place Saint-

Le 21. - Albert-Emile Charbonneau, étudiani, 18 ans, rue de la Cour-Saint-lean;-Disabeth Brazille, sans profession, 80 ans, cue Notre-Dame.

Le 25. - Alphonsine-Celina Dron, 4 ans, rue Saint Jean.

Le 27. - Jean-Michel Thibault, domestique, 58 ans, à l'Hospice.

Le 28 - Florence dugénie Geneta 10 mois, rue de Fontevrault, - Marie Tortu, couturière, 79 ans, veuve Pierre Fontaine, rue de la Visitation.

Le 29. - Jean Baptiste Guitton, 3 mois, hanieso du Petit-Puy.

Washed suora'l recent

hud lies selveni leges in Paits divers

FROID ET LA NEIGE

Depuis le commencement de la semaine, les journaux et dépêches signalent de lous côles l'apparition de l'hiver.

Toolouse s'est réveillée, mardi malin, enveloppée d'un linceul de neige

Le temps, dit la Dépêche, s'est mis décidément au froid. La température dont nous jouissions depuis deux mois était anormele, et les agriculteurs s'en plaignaient beaucoup. Ils doivent être salisfails aujourd'hui.

Le Journal de Toulouse du 5 janvier nous apprend que la neige n'avait presque pas cessé de lomber deputs l'arant dernière auit : elle continuait encore mercredi matin.

Avec la nouvelle année, dit la Gironde de mercredi, nous sommes décidement entres dans la période du froid. Le vent a aubitement fourné au nord, et les averses continuelles que nous subissons depuis pius g'un meis ont fait, pendant quelques jours, place à un temps plus sec proper et and proper l'alle de Cette nuit, le temps s'est couvert de nou-

veau et ce matin la neige a tait sa première apparition à Bordeaux. A l'heure où nous écrivons ces lignes, elle tombe fine et serrée et elle commence à couvrir nos places et nos

L'hiver, dis l'Aveyronnais, commence enfin sérieusement dans l'Aveyron; les habitants de Rodez ont trouvé ce matin, 5, janvier, à leur réveil, une couche de neige qui a afleint déjà 20 centimètres.

Cahors, 7 janvier.

Alegali dasegene - mill

.d. ingries Proust, dontes-

La neige tombe avec abondance dans le département du Lot. Le service des diligences est arrêtée sur plusieurs points. mur, the Codes

Un crime affreux vient d'Aire commis à Chatillon-sur-Loing.

Un boulanger et sa femme ont ete assassinés. Ils laissent cinq enfants orphelins. On attribue ce crime à la vengeance. Une enquête judiciaire est ouverteur alle aire

Nouvelles à la main. -rost) nout) à insuon

olanion la mon un esq. Extrait du Triboulet : st enot and danatel , vant

positaire de cahiei

. Deux bons zigues se rencontrent, l'un porte a un énorme crêpe à sa casquette. - To as herite? dit l'autre. si entre matern

» - Oui, de mon oncle.

> - Je croyais qu'il n'avait pas le sou a - Oh! ça ne fait riem, il m'a laissé un pelit » papier que je pourrai vendre très-cher à Léon Gambella.

in rue du Marché-Velt, Scene de cour d'assises, must a institutable que Le président interroge d'accusé : acremante Que vouliez-vous faire du produit de ce vol?

L'accusé, d'un air aimable mon-eus passor en - Vous offrir des étrennes, mon président ; car je viens si souvent vous voir que je tous devais bien celle pelile attention. stusqua elitesh ollimal op

s la présidence de M. h. Autre, chez le juge d'instructions en sur les s - 10. Et que files-vous du cadavre? C'est mon secret professionneh an ibase Qued , in luniversain and

Guipollard a l'honneur d'être présenté, dons une grande soirée, à un attaché de l'ambassade grecque ; il le regarde avec admiration.

- Mon Dieu, oui. Vraiment, monsieur, vous êtes Grec?

- Grec moderne, alors.

Bibliographie.

Le succès de la FRANCE ILLUSTREE de V.-A. MALTE-BRUN, publice par l'éditeur Jules Rouff, ne se dement pas. Un volume de ce grand ouvrage a déjà paru. Nous avons sous les yeux le 33° fasci-cule, consagré au département des Ardennes et dens lequel nous remarquons, au milieu d'un texte fort întéressant, des gravures, représentant la ville de Mézières, la grande rue de Réthel, le château de Bellevue, témoin de l'entrevue de Napoléon III avec Guiliaume et Bismark, la ville de Givet et, en outre, une très belle carte de département et, en outre, une tres avec plan de Mézières et de Charleville.





SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS.

rendue sans médécine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farme de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. Guerissant les dyspensies, gastrites, gastralgles, phthisie, dyssenterie, constipation, glaires, flatus, aigreurs, acidires, phthites, phlegmes. nausées, renvois, vomissements, même en gros-sesse diarrhée, coliques, toux, asthme, étour-dissements, oppression, langueurs, congestion. névrose, darires, insombies, mélancolie, fai-blesse, épuisement, anémie, chlorose, fois désordres de la poitrine, gorge, halème, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le D' Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturelle-ment riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et canéise — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau les nerfs, les chairs et les os — (élément dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farineux, occasionne l'effroyable mortahie des enfants, 31 sur 100 la première année, et de beaucoup d'adultes se dourrissant de pain), la Revalescière est la nonrriture par excellence qui seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, depérissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, out été parfaitement guéris par la Reva-lescière. Aux étiques, elle convient mieux que l'hude de foie de morne, » — 34 ans de succès, 100,000 cures. y compris celles de Madame la duchesse de Castelsinari, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Brehau, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docleur-professeur

Cure Nº 98,714; Depuis des années, je souffrais de mauque d'appètit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LEON PRYCLET, instituteur à Eynancas (Hante-Vienne).

Nº 63,476 : M. le cure Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs noc-

Cure Nº 99,625. - Avignou. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingi ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucho mouve-ment, ni m'habilier, ni me déshabilier avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — Borrel, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2/fr. 25; 1/2 kil., 4 fr., 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr., 12 kil., 70 fr. — Aussi « La Revalescière Cho-COLATER ., en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend appetit, bonne digestion et sommeil rafraichissani aux personnes les plus agitées - Bis-CUITS ANTI DIABETIQUES DE REVALESCIÈRE ED boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. Envoir contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. - Depôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; Gondrand; BESSON, SUCCESSEUR de TEXIBR: I RUSSON épi-cier quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. - Du Barry et Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

P. GODET. propriétaire-gérant.

Valeurs au comptant.	Dernie cours.	er I	Hausse Baisse.			Valeurs au comptant	Dernier cours.	Hauss	Baiss	е.	Valours be comptant.	Dernier cours.		Hausse		Balsse.	
3 %	84	65	,	y	25	Crédit Foncier colonial	440	0			C. gen. Transattantique	572	50	3 (1)	» 20	0	
8 % amortissable		80		10 1	D	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1440 .	2	p 5	D	Canal de Suez	1350	4	5	4	City	
4 1/2 %		60	D	F 18	10	Ohigations foncières 1877	359	3		4	Scciété autrichienne	1 592	50		92	2 5	
5 %		4	10.	8 7	A	Obligations communales 1879	453	1		5		1. 1.			1	34	
Obligations du Trésor		75		n 1	25	Obilgat. foncières 1879 3 %.	435	n.	3	# 1	OBLIGATIONS.	HER	3	4.150	1.15	710	
Obligations du Trésor nouvelles		N i	4	1	17.5 1	Soc. de Crédit ind et comm.	. 740	2 3	1 0					1000	1		
Dép. de la Seine, emprunt 1857		. 4	P. 11			Crédit mobilier	. 670		. 10	0	Est	388	50	19	D R	9	
Ville de Paris, oblig. 1855-1860			A.	-		Credit Foncier d'Autriche.	833 7	1013	. 6	25	Midi	392	1 3	00	o r	0	
- 1865, 4 %	527	10		10		Est	. 760		3 5	9	Nord	392	50	10	ol x	0	
1869, 3 %	407	50		1	2 30	Paris-Lyon-Méditerranée.	. 1565	Tree !	0 0		Orléans	393	*)) ·	20 1		
- 1871. 3 %	394		8			Midi	.1160	PRI	L F	8	Quest .	389		130(15)	D N	MIL	
- 1875 4 /	515	19	19	2	A	Nord			2	n	Paris-Lyon-Mediterranee.	. 391	1	Dani.	n . x	0	
- 1876 A 1/4.	A LOCAL DESIGNATION	75			1 234	Orléans		A.M.	1 7	50	Paris (Grande-Ceinture)	. 391	25	7	D Y	9	
Banque de France	100 110 110		25		. 10	Ouest		p m	A B	9.	Paris-Bourbonnais	. 390	B	20	9 3	10	
Comptoir d'escompte		1	7	30	and the second	Compagnie parisienne du Ga		5 8	75 B		Canai de Suez	. 56H	25	n'	» I	D	

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS GARE DE SAUMUR.

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS 3 heures 8 minutes du matin, express-poste. (s'arrêle à Angers). omnibus-mixte 99<u>76 % 16**8917**83</u> 16<u>5</u>19 808 15.49 omnibus. (s'arrête à Angers). DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. 3 heures 26 minutes du matin. direct mixte. express. soir, omnibus-mixte. express poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive &

Saumur a 6 heures 56.

(501)

Etudes de M. BEAUREPAIRE, avouélicencié à Saumur, rue Cendrière, nº 12.

Et de M. GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay

VENTE

PAR LICITATION .

Aux enchères publiques,

D'UNE MAISON ET DÉPENDANCES,

Sise & Montreuil-Bellay, rue de

l'Opéra, Dépendant de la succession de M= veuve Jarry.

L'adjudication aura lieu le dimanche trente janvier mil huit cent quatrevingt-un, en l'étude de M. GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay, à une heure de l'après-midi.

On fait savoir :

Qu'en exécution d'un jugement contradictoirement rendu entre les parties ci-après nommées, le dix-huit decembre mil huit cent quatre-vingt, enregistre.

Et à la requête de Mme Joséphine Jarry, épouse dûment assistée et autorisée de M. Julien Letheuil, cultivateur, demeurant à Montreuil Bellay, et celui-ci pour l'assister et l'auto-

Demandeurs, ayant pour avoue constitué M. Charles-Théophile Beaurepaire, avoué près le tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cendrière nº 12;

En présence ou eux dûment appe-

1º M= Léonie Jarry, épouse du sieur François Panneau, tailleur, demeurant avec lui à Nantes, quai du Port-Maillard, numero 13, ci-devant, et actuellement rue de l'Emery, nu-

2º M. François Panneau, tailleur, demeurant à Nantes, quai du Port-Maillard, numéro 13, ci devant, et actuellement rue de l'Emery, numére 7, tant en son nom personnel que pour autoriser son épouse;

3º M. Arsène Poirier, négociant, demeurant à Nantes, place Royale,

numero 11:

4. M. Athanase Gautret, pégociant, nemeurant a numero 11; ces deux derniers au nom et comme cessionnaires des époux Panneau suivant acte au rapport de Jaquelin, notaire a Vue, en date du seize mars mil huit cent soixante-dix-neuf.

Défendeurs, ayant pour avoué constitue M. Saturnin Poulet, avoue près le tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, Grande-Rue, nu-

Il sera procédé, le dimanche trente janvier mil huit cent quatre-vingt un , a une heure, en l'étude de Me Galbrun, notaire à Montreuil-Bellay, commis à cet effet, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés.

DESIGNATION ARTICLE 107.

Une maison d'habitation, sise en la ville de Montreuil - Bellay, rue de l'Opéra, composée de quatre chambres au rez-de-chaussee, grenier audessus, caves au-dessous, cour, puits, chambre de décharge, lieur d'ai-sances; le tout en un seul tenant, et joignant à l'est Tuzeau, à l'ouest Raizin, au sud la rue de l'Opéra.

ARTICLE 2º.

Un grand hangar, dans la même rue, avec cavenu au-dessous et une cour y joignant, bordé au sud par la rue de l'Opéra, à l'est par Raizin.

Ces immeubles seront mis en vente en un seul lot, sur la mise à prix de deux mille francs, ci.... 2,000 fr.

S'adresser, pour tous renseignements:

1. A M. BEAUREPAIRE, avoue poursuivant la vente; 2º A Mº POULET, avoué co-lici-

3º A M. GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay, dépositaire du cahier des

charges. Fait et rédigé par l'avoué poursuivant soussigné.

Saumur, le sept janvier mil huit cent quatre-vingt-un.
BEAUREPAIRE.

Enregistré à Saumur, le janvier mil huit cent quatre-vingt-un, . Reçu un franc , case quatre-vingt-huit centimes, décimes compris. Signé: L. PALUSTRE.

Etudes de M. HENRY LECOY, avoué à Saumur, rue Dacier, nº 28, Et de M. GAUTIER, notaire à Saumur, rue d'Orléans.

VENDBE

SUR LICITATION ,

EN DEUX LOTS.

En l'étude et par le ministère de Me GAUTIER, notaire à Saumur,

DEUX MAISONS Avec leurs circonstances et

dépendances. Situées à Saumur, rue Duplessis-

Mornay, nos 13 ancien et 15 nouveau, et rue de l'Echelle, nº 4 ancien,

Dépendant de la communauté Proust-Boizard.

L'ADJUDICATION aura lieu le mardi premier fevrier mit huit cent quatrevingt-un, heure de midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra:

Qu'en exécution d'un jugement rendu contradictoirement par le tribunal civil de Saumur, le onze décembre mil huit cent quatre-vingt, enregistré.

Et aux requête, poursuites et dili-

gences de : 1º M. Charles Proust, épicier et marchand de vins, demeurant à Saumor, rue Duplessis-Mornay;

2. M. Léon Proust . ouvrier tonnelier, demeurant ci-devant à Saumur, et actuellement soldat, en garnison à

30 Mm. Célina - Joséphine Piquet, veuve de M. Charles Proust, domestique, demeurant ci-devant Saumur, et actuellement à Bonneval (Eure-

Poursuivants, ayant pour avoué constitué Me Henry Lecoy, licencié en droit, exerçant près le tribunal civil de première instance de Saumur, demeurant dite ville, rue Dacier,

En présence ou eux dûment appelés de:

1º M. Auguste Champion , propriétaire, demeurant à Oiron (Deux-Sevres) . * pris au nom el comme subrogé-tuteur, faisant fonctions de inteur des mineurs Gustave Proust et Paul Proust, à cause de l'opposition d'intérêts existant entre lesdits mineurs et M. Charles Proust , leur père et leur tuteur naturel et légal »

Co-licitant, ayant pour avoue constitue M. Vincent Le Ray, exerçant près le tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue du Marché-Noir;

2º M. Adolphe Descamps, menuisier-revendeur, demeurant à Saumur, place de la Gendarmerie, « pris au nom et comme subrogé-tuteur ad hoc des mineurs Proust, sus-nommes, fonction à laquelle il a été nominé et qu'il a acceptée, suivant délibération du conseil de famille desdits mineurs, tenue sous la présidence de M. le juge de paix du canton sud de Saumur, le vingt-quatre décembre mil huit cent quatre-vingt, enregistrée;

Il sera, le mardi premier février mil huit cent quatre-vingt-un, heure de midi, en l'étude et par le ministère de M. Gautier, notaire à Saumur, commis à cet effet par le jugement sus-daté, procedé à la vente aux enchères publiques, en deux lots, au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'extinction des feux et après l'accomplissement des formalités prescrites par la loi, des immeubles dépendant de la communauté Proust-Boizard, dont la désignation suit.

DESIGNATION.

1st LOT.

Une maison, située à Saumur, rue Duplessis-Mornay, numéros 13 ancien et 15 nouveau, composée de trois pièces au rez-de-chaussée avec celliers, un corridor; trois pièces au premier étage; mansardes, grenier, cour, appentis; haut et bas jardin; le tout joignant au couchant la rue Duplessis-Mornay, au levant la rue du Château et la maison de la Retraile, au midi la veuve et les enfants Grosbois, et au nord Besson et Millerand.

Mise a prix, quatre mille francs,

2º LOT.

Une maison, sise à Saumur, rue de l'Echelle, numero 4 ancien, comprenant au rez-de-chaussée deux pièces; deux chambres au-dessus, cave, jar

din , cour et serre bois ; Le tout joignant au nord le jardin de l'école des frères, au midi la rue de l'Echelle, à l'est et à l'ouest M. Martineau.

Mise à prix, deux mille francs . ci. 2,000 .

Total des mises à prix: six mille francs, ci..... 6,000 fr.

Fait et rédigé le présent extrait, par l'avoué poursuivant la vente, sous-

H. LECOY.

Enregistré Saumur, le vier mil huit cent quatre-vingt-un . Recu un franc , case quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé: L. PALUSTRE. Pour les renseignements, s'adres-

1º A M. Henry Lucov, avoue, poursnivant la vente, rue Dacier, nº 28; 2º A M. LE RAT, avoue co-licitant, à Saumur, rue du Marche Noir;

3º Et a Mº GAUTIER, Dotaire a Dau mur, rue d'Orléans, rédacteur el dépositaire du cahier des charges.

Etude de M. GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE asiopir

A L'ANIABLE

UNE MAISON

Située à Saumur, rue du Roi-René, occupée par M. Guiton, tailleur.

S'adresser, pour traiter, au no-

Etude de M. MEHOUAS, notaire à Sanmur.

A VENDRE

Par adjudication volontaire, En totalité on par parties .

A Saumur, en l'étude de M. MEHOUAS.

notaire,

Le dimanche 16 janvier 1881. à midi

CINO HECTARES VINGT-HUIT ARES DE TERRE ET VIGNE

A Terrefort, commune de Bagneux.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à Me Memouas, noEtude de M. LE BLAYE, notaire à Saumur.

AVENDRE

En totalité ou en plusieurs

LA PROPRIETE DES ROCHES

Commune de Saint-Lambert-des-Levées, près le bourg,

Consistant en :

MAISON DE MAITRE, neuve, joignant la levée :

MAISON DE FERMIRR et bâtiments d'exploitation, au bas de la levée; Jardins, terres labourables et prés : le tout en plusieurs grandes pièces distinctes, près les maisons.

Etude de M. LE BLAYE, notaire à Saumur.

S'adresser audit notaire.

AVENDRE

Ensemble ou séparément,

MAISON DE MAITRE

AVEC GRAND JARDIN

Près la levée de Saint-Florent à Saumur, canton du Bois Brard, près

Près ladite maison, VIGNE, sur la levée, à l'angle d'un chemin du Bois-Brard.

S'adresser audit notaire. (500)

Etude de M. THUBE, commissaire priseur de l'arrondissement de Sau-

VERME

Aux enchères publiques

APBES DECES.

Le mardi 18 janvier 1881 . a une heure après midi,

A Saumur, rue des Basses-Perrières.

Par le ministère de M. Tuune, commissaire-priseur.

Cette vente consiste en .

Meubles meublants de toute sorte matelas, couettes, traversins, oreillers, linge de corps et de ménage, vestiaire, batterie de cuisine, vaisselle, et quantité d'autres bons objets.

Le tout dépendant de la succession de Mile Eugénie Fournier, en son vivant ouvrière en robes, demeurant à Sau-Au comptant, plus cinq pour cent

applicables aux frais. Le commissaire-priseur, THUBE.

PRÉSENTEMENT

VASTE MAISON

PROPRE AU COMMERCE, Située rue Beaurepaire, nº 9. S'adresser a M. Gamichon, quai de l'Ecole de Cavalerie, nº 6. (720)

A LOUER

PRESENTEMENT

Ou pour la Saint-Jean prochaine, **UNE MAISON**

Située à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie,

Comprenant, au rez-de-chaussée salle à manger donnant sur le jardin, cuisine a côté; six chambres au premier et au second; grenier, cave et servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

Me GAUTIER, notaire à Saumor, demande de suite un petit Etude de Me THUBE, commissairepriseur de l'arrondissement de Sau-

TO WENTER

Aux enchères publiques.

DE VINS FINS

Après le décès de M. Mulot, propriétaire et négociant à Saumur.

Le lundi 24 janvier 1881, a une heure de relevée,

A Saumur, rue d'Orléans, nº 55 Il sera procédé, par le ministère de M. Thubé, commissaire-priseur, à la vente aux enchères publiques d'environ deux mille einq cents bouteilles de vins d'Anjou de première classe.

savoir: Vins blancs des coleaux, 1811, 100 bue 1848, 126 . 1865,600 . 1869, 120 1870, 900 Très-vieux, date inconnue, 33 » Vins rouges Champigny, 1866, 86 »

1874. 193 Vin rouge du Roussillon, 1865, 367. Tous ces vins, garantis naturels et de choix.

Au complant, plus 5 0/0 applicables aux frais. Le commissaire-priseur,

A VENDRE

UN PETIT PONEY CORSE

Propre à la selle et à la voiture. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE DE SUITE une domestique capable. De bonnes références seront exi-

S'adresser : 18, rue Beaurepaire.

LeCHOCOLAT GUERIN BOUTRON est recommandé par les sommités médicales aux personnes faibles et aux convalescents; sa qualité supérieure, composée de cacao et sucre premier choix, en fait un aliment très-sain et en rend la digestion facile.

Se rend 2 fr. a 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kilogramme, Thes noirs extra mélangé su-

perieur, 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte. A Saumur, chez MM. Trouve, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils,

négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

Communication Hygiénique.

De l'avis de tous les médecins, le froid aux pieds et l'humidité sont nos ennemis mortels. Sachons les combattre. Portons toujours des Semelles hygiéniques crincothydrofuge Lacroix.

Ces semelles sont, au début comme à la fin, quorque très-minces, à l'épreuve de l'humidité. Evitons celles qui sont spongieuses, telles que laine, liego fourrare etc. dont la chaleur est de courte durée. Avec les Semelles Lacroix,

PLUS de FROID aux PIEDS Ni d'Humidaté :::

Se trouvent partout. Exiger le nom LACROIX.

Gros, détail. Paris, 1, rue Auber-

INCONTINENCE D'ERINB DES HNEANTS.

Guerison par le traitement du docleur BEAUFUME, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

Saumur, imprimerie P. GODET.